

Les Archers du Grand Serment de Saint Sébastien

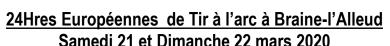
De Braine L'Alleud asbl

Rue de l'Armistice, 6 à 1420 - BRAINE L'ALLEUD

N° d'entreprise : 448.111.393

Contact: L. De KOSTER 0474.53.74.29

P. Delvaux +32 495 63 53 97











ABA, malgré la difficulté d'avoir les même locaux qu'en juin 2019, organise le deuxième 24hrs de BRAINE-L'ALLEUD avec 42 équipes maximum (à ce jour) et tir en A-B-C. (Plus de temps de repos pour les tireurs)

Nous vous proposons:

- 24 heures de tir non-stop,
- 15 cibles de type « LAS VEGAS » , soit 45 équipes possibles, 135 archers, 4 équipes/club,
- nations invitées : France, Suisse, Italie, Allemagne, Luxembourg, et la Belgique.
- Rappel : les 45 premières équipes en ordre de payement trouveront place, les suivantes seront mises en attente. En cas de défection, la (les) place(s) libérée(s) sera (seront) distribuée(s) par ordre de réception des inscriptions.
- -4 catégories de tir : compound mixte, olympique mixte, olympique jeune (maxi 17 ans et 5 équipes minimum) et arc nu (minimum 5 équipes),
- Thème : les oeuvres Uderzo et Goscinny

Adresse de la compétition :

Stade Gaston REIFF rue Ernest Laurent 215 BE-1420 BRAINE-I'ALLEUD

Flèchage à partir de la sortie 25 sur RO (Lion de Waterloo – Lasne)

Organisation:

- salle de repos accessible à partir du samedi 21 mars (amener son couchage),
- musique d'ambiance,
- buvette ouverte du samedi 21 au dimanche 22 pendant le tir,
- service de repas : samedi midi, samedi soir, dimanche matin, dimanche midi,
- petites collations,

-

Règlement Général de la compétition :

- Art 1 : L'équipe est composée d'un maximum de 3 tireurs d'un même club.
- Art 2 : Il n'y a pas de volée d'échauffement
- Art 3: Tir à 18 M en salle,

volées de 3 flèches

tir en A-B-C

2 minutes pour 3 flèches

10 secondes d'appel

feux tricolores indiquant la ligne de tir

- Art 4 : Deux flèches dans le même spot : la valeur la plus petite est retirée
 - Plus de 3 flèches tirées ou tir en dehors du temps défini : application du règlement de la W.A
 Le grand dix est d'application pour tous
 - Aucun incident dû au matériel n'est reconnu. En cas de problème, un équipier peut prendre le relais ou le tireur peut changer de matériel.
- Art 5 : Durant la joute, des intermèdes sont organisés avec remise de prix dans chaque catégorie. Le règlement de chaque intermède est expliqué en début de cet évènement.

Les points obtenus dans ces intermèdes ne sont pas comptabilisés dans le résultat des 24H.

Art 6 : Catégories admises :

Les catégories retenues sont :

- Classique mixte,
- Classique jeune (si minimum 5 équipes, moins de 18 ans à la date de la compétition),
- Compound mixte,
- Arc Nu (si minimum 5 équipes présentes)

Si une équipe contient un Compound, elle est considérée comme compound.

En Arc Nu, aucun viseur n'est accepté.

La catégorie Compound Mixte comprend Hommes, Dames et Jeunes .

La catégorie Arc Nu, comprend Hommes, Dames et Jeunes .

Art 7 : Le classement final se fait par catégorie et par équipe; une liste des résultats est affichée en différentes places dans les locaux.

Art 8 : Le nombre de cadeaux au podium est égal au nombre de tireurs dans l'équipe soit :

un tireur = un seul prix

deux tireurs = deux prix (un chacun)

trois tireurs = trois prix (un chacun).

Une équipe non présente à la remise des résultats est considérée comme « abandon ».

Art 9 : Des sandales de tir style basket ou gymnastique sont souhaitables pour le confort du tireur.

Art 10 : Il est interdit d'amener des appareils électriques ou au gaz dans le complexe sportif.

Art 11 : Le matériel encombrant peut être déposé dans un des locaux sous surveillance.

Art 12 : Aucune boisson alcoolisée n'est acceptée à partie de la ligne d'arc,

Seuls les gobelets plastiques spécifiques aux 24H sont acceptés sur l'ensemble du site.

Art 13 : Il est strictement interdit de fumer dans l'ensemble des bâtiments, idem pour les appareils de substitution.

Art 14 : Tous les tireurs dont les clubs sont affiliés à la W.A (ancien FITA) par leur club, fédération régionale ou nationale, sont acceptés à cette compétition.

Art 15 : ABA asbl décline toute responsabilité en cas de vol ou de destruction de matériel.

Art 16 : Les inscriptions, au moyen des deux tableaux annexés, se font uniquement par e-mail aux deux adresses suivantes :

aba@lfbta.be ET delvaux.froidthier@skynet.be

Art 17 : Les inscriptions ne seront officielles qu'au reçu du paiement !

Horaire de la compétition :

Vendredi 20/03/2020 :19:00hrs : ouverture du sîte,

bar et petite restauration,

Samedi 21/03/2020: 09:30hrs: ouverture du greffe

11.00hrs: ouverture académique

12:00 à 14:00hrs : service de repas (dîner ou déjeuner)

14:00hrs: début du tir

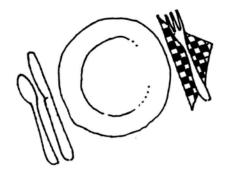
19:00 à 21:00hrs : service de repas (souper ou dîner).

Dimanche 22/03/2020: 06:00 à 09:00hrs : service de repas (petit déjeuner)

11:00 à 14:00hrs : service de repas (dîner ou déjeuner)

14.45hrs: proclamation des résultats, remise des prix 18:00hrs: fermeture des bâtiments, seuls les parkings et

le bar central restent accessibles.



Les Menus : (le détail suivra)

- a) Samedi midi : (15€) Formule lunch: plat régional dessert
- b) Samedi soir : (20€)
 Formule VIP
 Entrée froide
 + Plat régional
 + dessert
- c) Dimanche matin : (10€)
 Café + Croissant ou petit pain au chocolat,
 + pistolet jambon et fromage
 + jus d'orange
 - + macédoine de fruits
 - d) Dimanche midi : (15€)

 Formule lunch:

 plat régional

 dessert

En prévente, les 4 repas a) – b) – c) – d) : $60 \in$.

Le prix du tir par équipe : 75 €uros.

Renseignements complémentaires :

Paul DELVAUX +32 495 63 53 97

E-MAIL: delvaux.froidthier@skynet.be

IBAN: BE59 7955 8829 9026 BIC: GKCCBEBB